DISSERTATION
SUR DIVERSES
MALADIES,
ET SUR L'USAGE
DE L'ESPRIT
PHILOSOPHIQUE;

AVEC un Recueil des principales guérisons opérées par ce Reméde.



A PARIS,
Aux dépens du Sieur RAGUET, Auteur de l'Esprit Philosophique, Expert reçu à Saint Côme, sur le quai de la Ferraille, à S. André.

M. DCC. LVIII.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

IL y a long-tems que j'aurois donné au Public le Calmant Périarchique, si au préalable je n'eusse pas jugé indispensable d'en multiplier les expériences, tant par moi-même, que par plusieurs Médecins habiles, afin de n'être point trompé, & d'être en état de faire des observations sur les différens véhicules qu'il convient employer relativement aux sujets & aux maladies ; car les véhicules sont dans leur création autant de guides qui conduisent le reméde au siége de la maladie.

Comme on se flatte naturellement pour juger sainement du vrai, j'ai eu recours aux lumieres de M. de Senac, à qui j'ai remis ce reméde & sa composition, afin qu'il en portât son ju-

En effet, le bien-être que ces purgatifs semblent procurer est toujours insidieux, ou du moins équivoque. Rien de si commun que de voir des malades soulagés par les évacuations copieuses d'un purgatif, & l'orage suivre de près la bonace ; ils paroissent sur le soir hors de danger, & retombent le lendemain, & très-souvent périssent, & en peu de jours.

Quoique l'estomac ait jusqu'ici paru à ces *purgeurs* de profession le premier mobile de toutes les maladies, il est évident que ce n'est point l'origine de nos maux ; car le desordre des fausses digestions, suite des crudités ou d'autres altérations, n'est occasionné que parce que la puissance qui préside aux coctions, remplit mal ses fonctions, agissant à contre-sens, d'une maniere irréguliere ou forcée. Les

nerfs gênés dans leur tiſſure, & dérangés dans leur oſcillation, déconcertant le cours des eſprits animaux, ou la circulation des ſucs nerveux, occaſionnent cette maladie ſpaſmodique, c'eſt-à-dire convulſive, qui eſt elle-même le principe des maladies chroniques, vice qui préciſément appartient aux ſolides & aux parties nerveuſes, & non aux fluides.

D'où il eſt aiſé de conclure combien grande eſt la bévûe de ceux qui ne ſuppoſent que des liquides ou des humeurs à évacuer, puiſque la guériſon conſiſte à rétablir les directions, à diviſer & atténuer les parties rouges du ſang, en reſtituant aux nerfs leur ſoupleſſe; ce qui ne ſe peut faire que par un régime convenable, en choiſiſſant les délayans analogues, en faiſant des ſaignées à propos & ména-

gées, & administrant le Calmant, qui, pris en petite dose, & avec son véhicule, devient un remé-de indubitable.

Dans ces fortes de maladies, mon Calmant agit d'autant plus efficacement, qu'il est séparé de ses parties grossieres & hétéro-gènes ; il donne à la nature un ouvrage tout fait, & lui évite un travail & une élaboration qu'elle n'est pas toujours en état de faire, à cause de la délica-tesse de ses fibres, & de la foi-blesse des esprits animaux qui président à la coction des ali-mens & des médicamens.

C'est ce qui m'a obligé d'ap-porter tant de soins pour la com-position de mon remède, & d'em-ployer quantité d'agens pour sa dépuration, agens qui ne restent avec lui non plus que les outils du Sculpteur avec son ouvrage.

L'on sçait que ce n'est point

la partie groſſiere & viſible du médicament, qui guérit ; mais que ce ſont les vertus cachées ſous cette écorce viſible, que l'eſtomac eſt obligé de ſéparer, pour s'approprier la vertu médicinale du mixte.

J'ai épargné à la nature ce travail, en lui donnant un Calmant dépouillé de toutes ſes parties hétérogènes, & dont cinq ou ſix gouttes font plus de progrès qu'un ſceau de décoction. En effet, on voit ſouvent qu'après avoir donné un médicament d'une vertu propre à guérir, mais groſſier, le malade ſe trouve plus mal, parce que le cœur & le cerveau ſe trouvent abandonnés par les eſprits vitaux & animaux, qui viennent au ſecours de l'eſtomac ſurchargé du mixte, & alors par l'abſence de ces eſprits, ces parties tombent en défaillance, & cauſent une

Si l'on ſuit exactement la maniere d'adminiſtrer mon remède dans différentes maladies, & que l'on en uſe ſous les yeux d'un Médecin prudent, on en tirera un très-grand avantage.





DISSERTATION SUR DIVERSES MALADIES, *ET SUR L'USAGE* DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

VERTUS & Uſage du Reméde du Sieur Raguet, Expert reçu à Saint Côme; ledit Reméde connu ſous les noms de Calmant périarchique, Gouttes, Eſſence, Eſprits philoſophiques.



CE Reméde ſe prend communément après les remédes généraux, qui ſont la ſaignée & la purgation, à moins que le malade ne preſsât, auquel cas on doit le donner dans le moment.

Il faut, autant qu'il eſt poſſible, ſe donner la liberté du ventre, ſans l'attendre de ce reméde, parce qu'étant anodin & diaphorétique, il porte un

calme dans les inteſtins, qui ne les oblige pas au mouvement périſtaltique, qui eſt celui de pouſſer en bas.

Si l'on veut ſe donner la liberté du ventre par un lavement ſimple, on prendra ce qu'il faut d'eau chaude, dans laquelle on laiſſera infuſer huit ou dix grains peſant de pulpe de coloquinte mondée, pendant une heure ſeulement, à quoi l'on joindra deux cuillerées d'huile de navette. Ce lavement vuidera les inteſtins.

Il faudra, autant qu'il ſera poſſible, boire beaucoup d'eau ſimple, à l'effet de délayer une lymphe âcre, chargée de ſel volatil, réſoud & liquéfié; ce qui eſt le principe d'une infinité de maladies, nommément celles que cauſent de vives douleurs, comme la goutte aux pieds & aux mains, les gouttes ſciatiques, les dartres, & toutes maladies cutanées.

Mon calmant adoucit & tempere les fougues & les irritations des eſprits animaux, qui cauſent tous les maux du genre nerveux, & produiſent toutes les maladies ſpaſmodiques, & l'éretiſme * même, ſource fâcheuſe de

* Erethiſme.

presque tous les maux qui nous arrivent.

Il remet l'équilibre entre les liquides & les solides, & rend le ton aux parties.

On doit commencer par petites doses; sçavoir, aux adultes, par quatre gouttes pour aller jusqu'à vingt; & aux enfans, par une goutte, pour aller jusqu'à cinq ou six en vingt-quatre heures; ce qui se pratique afin que chacun trouve la dose à son tempérament. Car si l'on commençoit par une grande dose, on seroit exposé à s'enyvrer, sans cependant que cela pût jamais être dangereux.

Ceux qui ont le sang dur & couenneux seront plus sujets à cette yvresse que les autres, parce que ce reméde trouvant la route qu'il prend ordinairement trop difficile à pénétrer, il s'éleve au cerveau en une infinité d'atômes; mais lorsqu'il a rompu ces obstacles, il n'est plus susceptible de causer cette yvresse. Ce que je dis arrive rarement. Le moyen d'y remédier est de rester au lit, & de prendre quelque cuillerée de vinaigre & de sucre.

On prend aussi ce reméde en lavement, dans tous les maux ci-dessus. Il opere à peu près les mêmes effets;

mais on en doit doubler la doſe, & faire effort pour garder ce lavement. Pour y parvenir, il faut faire précéder celui de coloquinte dont on a ci-devant parlé, qui, ayant vuidé les inteſtins, facilitera la nature à garder ce ſecond lavement; autrement il faudroit récidiver, & même en prendre un troiſiéme, avec leſdites gouttes.

Les perſonnes délicates qui n'aiment point à prendre par la bouche, pourront s'accommoder de l'uſage de ces lavemens.

Le tems le plus propre à prendre le périarchique eſt le ſoir à l'heure du repos, quoiqu'on le puiſſe prendre en tout tems, lorſqu'on eſt au lit, parce que le calme dont on jouit pendant la nuit aide beaucoup à ſon action, à cauſe de ſa vertu diaphorétique, qui ſe trouve favoriſée par la chaleur du lit & le repos des parties ſouffrantes.

Lorſque les maladies ſont d'une nature chaude, telles que les fiévres violentes, ſoit continues, ou intermittentes, on met la doſe du reméde dans la boiſſon que peut prendre le malade en vingt-quatre heures, comme dans environ trois pintes d'eau ſimple, dans

laquelle on doit mettre quelques gouttes d'esprit de soufre, jusqu'à ce que l'eau ait une agréable acidité. On joindra à cette boisson un peu de syrop de pavot champêtre, pour lui fournir le sucre. On peut aussi mettre la dose de ce remède dans la tisane de chicorée sauvage, qui est un bon fébrifuge.

Voyons maintenant l'application qu'on doit faire de ce remède.

Douleurs de tête.

Dans les douleurs de tête qui occupent l'occiput, c'est-à-dire, la partie de derriere, & qui gagne le col, ce que l'on doit regarder comme une humeur rhumatisante, on prend le périarchique dans une infusion de sassafras, qui est un sudorifique. Pour y parvenir, on rape deux gros de ce bois, le plus proche de l'écorce, que l'on infuse dans trois chopines d'eau bouillante aromatisée d'un peu de canelle. Cette boisson est un trésor dans les catarres.

On remarquera que la sueur n'est bonne qu'autant qu'elle remédie à un mal plus violent, parce qu'elle débilite les fibres. Mais comme la seule transpiration nous dégage & nous rend beaucoup plus légers que toutes les autres évacuations sensibles ; il est utile de

prendre ce remède deux heures après le repas du soir, afin qu'il procure pendant la nuit cette douce transpiration, qui, suivant Sanctorius, est la plus salutaire.

A l'égard des douleurs qui occupent le devant de la tête, comme elles sont souvent occasionnées par la chaleur de cette partie, elles ne demandent pas le même véhicule, mais des remèdes froids, pour combattre cette chaude intempérie, comme le blanc d'œuf, le safran, le populeum, le sucre de morelle, ou de grande jombarde, dont on fait un cataplasme pour être appliqué sur le mal. Pour le Périarchique, il se prendra dans de l'eau froide, dont on boira en grande quantité, & on aura l'attention de se procurer la liberté du ventre.

Inflammations de la gorge.

Dans les inflammations de la gorge on prend la grande jombarde pilée, dont on exprime le jus, dans lequel on met quatre gouttes de Périarchique, avec quoi on se gargarise. On observe de boire de la tisane faite avec des feuilles de ronce, dans laquelle on met quelques gouttes d'esprit de soufre.

Fluxions de poitrine.

Dans la fluxion de poitrine qui ne fait que commencer, on donne ce re-

méde dans beaucoup d'eau ſimple; & ſi la douleur étoit trop vive, on y joindroit un peu de lierre terreſtre. Cela ſe doit donner au commencement de la fluxion de poitrine, afin de détendre l'éréthiſme des vaiſſeaux, en ôtant l'inflammation. Pluſieurs perſonnes ont été même guéries ſans ſaignée, quoiqu'elle ſoit très-ſalutaire.

Dans la toux, la coqueluche & les douleurs de poitrine, la potion périarchique ſe donne dans de l'eau ſimple, s'il y a chaleur; ou dans l'infuſion de lierre terreſtre, ſi la poitrine ou le tempérament eſt froid. Toux ou Coqueluche.

Dans l'aſthme convulſif où les fibres des poumons ſont contraints, ce qui empêche l'air d'entrer dans cette partie, on prend mes gouttes dans une infuſion de bouillon blanc. A l'égard de l'aſthme humoral, on ménage ce reméde avec les béchiques & les pectoraux; de façon qu'on entretient toujours une conſiſtence louable aux crachats. S'ils ſont trop épais, la tiſane d'hyſſope les diviſe; s'ils ſont trop pituiteux, le périarchique les épaiſſit, afin qu'ils puiſſent être chaſſés par l'air, qui ſort des bronches, de maniere qu'on

expectore aisément, & que le diaphragme ne fait point souffrir par une irritation spasmodique.

Dans la toux séche cette potion se prend avec la tisane de tussilage, ou pas-d'âne, guimauve ou bouillon blanc.

Douleurs d'estomac.

Par rapport aux douleurs d'estomac occasionnées par la foiblesse de ses fibres & du défaut de ses ferments, on donne cette potion dans une infusion de petite sauge ou de genievre. Mais quant aux douleurs d'estomac, causées par une action trop vive & par une chaleur outrée, on prend ce périarchique dans de l'huile d'amandes douces, ou dans le syrop de violette, mêlé dans de l'eau.

Dans la cardialgie, qui est une douleur qui se fait sentir à l'orifice supérieur de l'estomac, accompagnée de défaillance, de sueurs froides & d'inquiétudes considérables, on prend le périarchique dans une légere teinture d'un gros de safran infusé dans une pinte d'eau chaude. On peut aussi appliquer l'emplâtre de tacha-maacha sur l'estomac.

Coliques de toute espéce.

Dans les coliques de toute espéce, on prend ce reméde, & par la bouche,

& en lavement ; on obſerve même de frotter le nombril avec le Périarchique. Si l'on ſent que la colique vient de froid, on prendra ces gouttes dans une infuſion d'anis, ſinon dans de l'eau ſimple.

Dans les dévoiemens, on prend mes gouttes par la bouche, & en lavement, dans une infuſion de feuilles de chêne, ou de racine de quinte-feuille.

Dans les épreintes, glaires ſanguinolentes, & flux de ſang, on prend cette potion dans un verre de bon vin & de ſucre, & un gros de liége en poudre. Epreintes, glaires ſanguinolentes, & flux de ſang.

Dans le crachement de ſang ou le vomiſſement, elle ſe prend dans un verre d'eau, où l'on aura mis quelques gouttes d'huile de vitriol, ou d'eau de rabele, & ce juſqu'à un agréable acide. Crachement de ſang.

Dans les fiévres en général, tant ſimples que compoſées, & ſur tout dans les fiévres malignes, le Périarchique ſe prend dans de l'eau de chardon-béni, éguiſé d'eſprit de ſoufre ou de vitriol, qui ſont preſque les mêmes ; ce qui n'empêche point cependant les remédes généraux. Fiévres de toute eſpéce.

Le périarchique pris dans une infuſion

de caneile, relâchant les fibres des vaiſſeaux de décharge, & atténuant la partie rameuſe du ſang, convient à la jauniſſe & aux pâles couleurs. On peut donner la liberté du ventre avec les grains de vie composés d'aloës, pris à l'heure des repas, & faire beaucoup d'exercice.

Jauniſſe & pâles couleurs.

Bile épanchée.

Le périarchique eſt très-ſalutaire à l'ictéricie ou bile épanchée d'hommes ou femmes, mais il ſe donne dans une ample boiſſon de chélidoine. Il redreſſe les oſcillations, & remet la bile dans ſes couloirs ordinaires.

Pertes.

Pour ce qui eſt des pertes, le périarchique ſe prend dans l'eau commune bouillie avec quelques racines de grande conſoude & quelques gouttes d'eau de rabele, juſqu'à une agréable acidité. Quand le mal preſſe, on peut faire un cataplaſme avec une bonne poignée de traînaſſe, pilée & broyée dans un mortier, & y joindre une once d'huile de chénevi, un jaune d'œuf, & de la farine pour donner du corps. Pour les hémorrhoïdes, on l'appliquera ſur la région du foie; pour les pertes, ſur les reins; & pour le ſaignement de nez, ſur le front.

Il eſt infaillible pour diſſiper les tranchées des nouvelles accouchées ; il ſe donne dans une infuſion de canelle. Il n'empêche pas les lochies, car ce remède ne détourne jamais la nature de ſa voie ordinaire.

Tranchées des nouvelles accouchées.

Dans la petite vérole, il ſe donne dans de l'eau de chardon béni ou de lentille, & autres cordiaux. Si le malade a trop de chaleur, on la temperera par l'eſprit de ſoufre ou de vitriol dans les boiſſons.

Petite vérole.

Les petits enfans qui ſouffrent des tranchées, quelque jeunes qu'ils ſoient, ſeront guéris, ſi l'on adminiſtre ce remède à la nourrice, qui le tranſmettra à ſon nourriſſon.

Tranchées des enfans.

Dans la goutte aux pieds & aux mains, les gouttes ſciatiques, rhumatiſmes, crampes, convulſions de nerfs ; & toutes maladies ſpaſmodiques qu'éprouvent les Négres de la Côte de Guinée, qui meurent fréquemment de cette maladie, le Périarchique pris par la bouche & en lavement avec l'eau ſimple, ſoulage les malades en deux heures. On peut même l'appliquer en topique.

Goutte en général.

Il n'eſt pas moins utile à ceux qui

vivent dans l'étude & l'application d'esprit, & qui par conséquent sont sujets à l'érethisme & à la mélancolie hypocondriaque : on le leur donne dans l'infusion de mélisse ou de citronelle.

On en fait aussi des injections avec de l'eau simple, contre les douleurs de matrices après des pertes blanches.

Douleurs du corps, plaies & ulceres.

Ce remède s'emploïe en topique, comme intérieurement, contre toutes les douleurs en général, & même celles des plaies & ulceres, dont il avance la cure, en rétablissant l'équilibre des humeurs.

Mal de dents.

Il appaise la douleur des dents, en bassinant la dent malade de cette liqueur, dont on aura imbibé un peu de coton que l'on met dessus.

Vapeurs, épilepsie, phrénésie.

Enfin ce remède abbat & dissipe les vapeurs, sert à l'épilepsie, la phrénésie & calme la folie.

Un Médecin habile y pourra découvrir d'autres vertus, puisqu'il est la médecine de l'éréthisme. On peut voir ce que c'est que l'éréthisme dans la Thèse soutenue aux Ecoles de Médecine par M. Helvetius le 9 Février 1709 ; on y verra qu'il n'est pas étonnant qu'un seul remède ait autant de

vertus

vertus différentes, puisque toutes les maladies n'ont qu'une seule origine.

Ceux qui voudront vérifier la bonté de ce reméde, & s'il leur convient, pourront consulter M. de Senac, premier Médecin de Sa Majesté, à qui j'en ai communiqué la composition.

Les pauvres, au besoin, en auront *gratis*.

Ma demeure est sur le quai de la Mégisserie, à l'enseigne de S. André.

GUERISONS opérées par la vertu de mes Gouttes périarchiques.

JE n'entreprens pas ici de faire l'histoire entiere des cures opérées par mon Reméde périarchique, elle seroit trop longue; je donnerai seulement certaines circonstances de quelques maladies; par exemple, de celle de Madame Frécot, Marchande de mousseline à la flotte des Indes, rue Quincampoix. Cette Dame à la suite d'une couche fâcheuse, tomba dans un marasme complet, n'ayant plus que les os, & la peau devenue noire & calleuse, ayant perdu l'usage de tous ses membres, ses urines se consommant

dans la masse du sang, ce qui, par une suite nécessaire, l'avoit conduite à une hydropisie de dix-huit pintes d'eau, comme on le vit par la ponction. Enfin hors d'espoir d'être guérie, elle le fut cependant par mon Périarchique. Cette cure fut commencée en 1753, & rendue en moins de quinze jours si complette, que depuis elle a mis au monde un enfant en meilleure santé que ses aînés, & se portant aussi parfaitement que la mere, dont on verra le Certificat.

L'épouse de M. Singet, Procureur au Parlement, rue de Biévre, après trois mois de maladie, ayant épuisé l'art de la Pharmacie, tomba dans une langueur, qui la conduisit à une agonie de six jours, sans aucun signe de vie, du Lundi au Samedi, jour auquel on vint me chercher à six heures du soir. En présence de M. Peaget, Médecin de la Faculté, & du Chirurgien de la maison, je lui donnai mon reméde dans du vin d'Alicante, deux prises seulement avant minuit, alors elle recouvra la connoissance, & peu de jours après, par l'usage continué de ce reméde, une santé complette.

Une Marchande de tabac, rue du Four S. Euſtache, fut en un quart d'heure délivrée d'un mouvement ſpaſmodique univerſel, qui lui avoit renverſé les membres (s'il eſt permis de le dire) comme ceux d'un patient ſur la roue. Elle vomiſſoit, & faiſoit des efforts continuels, même après avoir vomi juſqu'au chile & aux derniers excrémens. Elle fut entierement guérie par un ſeul lavement d'eau ſimple, dans lequel étoit mon reméde.

L'épouſe de M. Lépée, Horloger, dans le paſſage du Jeu de Paume qui donne de la rue Saint André des Arts vis-à-vis de la Comédie Françoiſe ; cette Dame attaquée d'un rhumatiſme goutteux, percluſe de tous ſes membres, a recouvré la ſanté par la vertu de mon reméde.

Une femme de chambre de Madame de Villette, après ſoixante jours d'une maladie deſeſpérée, abandonnée pour une fiévre violente, un flux de ventre des plus dangereux, & une toux ſans relâche, fut ſoulagée dans le moment, & miſe en parfaite ſanté par l'uſage de mon reméde.

La Femme de charge de M. de Gen-

vry, rue de Varenne, réduite à l'extrêmité par une douleur qui lui traversoit la poitrine & le dos, reçut dès le premier jour un soulagement considérable, suivi de la guérison.

M. Bertrand, Intendant de M. le Président Haynaut, dans une maladie chronique, a trouvé par ce reméde un calme à ses maux.

M. le Duc de Lorges éprouve tous les jours l'excellence de mon Périarchique.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter toutes les cures opérées par ce reméde. J'ai chez moi des certificats capables de satisfaire les personnes qui voudroient être plus amplement instruites; j'en cite ici quelques-uns des premiers qui me sont tombés sous la main.

Les opérations de mes gouttes sont si singulieres, que deux heures après les avoir prises on passe de la maladie à la santé la plus complette.

Quelqu'un témoin des merveilleux effets du Périarchique, crut devoir s'en munir dans ses voyages; & arrivé à Montpellier, il opéra avec mes Gouttes philosophiques, sous les yeux de la

Faculté de cette célébre Ecole, une guérison si subite & si extraordinaire, qu'elle me procura, sous le sceau du secret, d'un de ses plus illustres Membres, une lettre que j'ai promis de ne point rendre publique. La teneur de ma réponse ci-jointe indiquera assez ce qu'elle contenoit.

LETTRE DE M. RAGUET à un Médecin de Province.

MONSIEUR, votre empressement à me demander une généalogie exacte des maladies, un détail circonstancié de leur origine, m'oblige à y répondre, suivant les lumieres qu'il a plu à la divine Providence de me départir.

N'attendez de moi ni un détail circonstancié de l'Anatomie, ni beaucoup de Grec & de Latin, parce que, si vous en exceptez ce qui est d'étimologie, & ce qui peut servir à mon instruction, ces Langues sont un pays presque étranger pour moi; ainsi lorsque je citerai, vous définirez aisément mon érudition, si vous vous rappellez ce passage d'un Ecrivain très en vogue dans le dernier siécle: *Je me souviens d'avoir vû dans un Auteur*

Grec (c'est-à-dire Grec & Latin). (Voiture) Ce pere de la bonne plaisanterie ne rougissoit point de nous apprendre qu'il citoit les passages d'une Langue qu'il ne connoissoit que sur la foi des traductions : aveu consolant pour ses successeurs.

Comme tout ce qui dépend de l'Anatomie ne peut être l'origine, mais simplement le réceptacle des maladies, je ne m'y suis pas fort attaché, cette science étant plus du ressort de la Chirurgie, qui opere de la main, que de celui de la Médecine. Et quoique je me sois apperçu que les mieux versés dans cet Art manquent souvent de lumieres quand il s'agit de se guérir d'un accès de fiévre, ou d'un aposthême au bout du doigt, je n'ai cependant pas négligé cette matiere.

Je n'ai point négligé non plus la connoissance de la nature des minéraux, des végétaux, des animaux, puisqu'elle nous fournit des remédes ; j'en ai fait même mon étude principale. Souvent des yeux de l'imagination j'ai parcouru la nature, pour connoître ses productions, ses accroissemens, sa décadence dans les différens régnes, &

ſon retour dans l'univerſalité.

C'eſt où j'ai reconnu cet eſprit de vie qui anime tout l'univers ; ce principe ſi tant vanté par Hypocrate, qui le nomme dans ſes Œuvres un eſprit turbulent qui habite le corps avant que l'ame y ait établi ſon domicile, parce que l'ame y repoſe, comme il repoſe lui même dans le corps ; il eſt le moyen entre l'ame & le corps, & les unit enſemble, parce qu'il participe des deux.

C'eſt ce même eſprit que Vanhelmont a tant vanté, qu'il nous préſente ſous le nom d'Archée, & qu'il regarde ſelon ſes différentes diſpoſitions, comme l'origine des maladies & de la ſanté, ſuivant ſon calme ou ſon agitation, ſon trouble ou ſa tranquillité. Ce grand homme a encore reconnu que cet eſprit envoyoit dans tous nos viſceres d'autres eſprits émanés de lui, ſubalternes, &, pour ainſi dire, à ſa ſolde, & que ces viſceres étoient comme autant d'animaux différens, ſujets à diverſes infirmités, qui leur étoient propres, & qui dépendoient du trouble de leur archée.

En effet, Monſieur, les parties ſo-

lides du corps, ſujettes à ſouffrir, n'éprouvent dans la douleur que les effets d'une cauſe premiere, puiſqu'une choſe ne peut être en même tems l'effet & la cauſe. Je me ſuis donc attaché à la cauſe, & j'ai dans toutes les maladies abandonné les effets.

A ce ſujet, pour travailler utilement, il m'a fallu chercher dans la nature, des choſes qui ayent une parfaite analogie avec l'archée général, & les archées particuliers de chaque viſcere.

Comme le ſang eſt le domicile de l'archée général, j'ai jugé qu'il falloit le conſerver autant qu'il étoit poſſible, & que ſi l'on épuiſoit ce liquide, l'archée ſe trouveroit ſans ſéjour, & ſeroit obligé de retourner dans l'univerſalité dont il eſt ſorti; puiſque celui qui anime notre compoſé, eſt le même que celui qui anime tout l'univers; archée que les Philoſophes conſiderent comme l'élément élémentant, ſeul principe des tranſmutations des élémens, qui paſſent les uns dans les autres pour s'entretenir.

On auroit beaucoup à dire ſur cette matiere; mais mon but n'eſt que de répondre à ce que vous me demandez.

Je vous ai donc dit, Monſieur, que j'avois cherché dans la nature, des choſes qui ayent une telle affinité avec cet eſprit archéetique, & qui ſoient tellement à ſon uniſſon, qu'elles forment avec lui une eſpéce d'harmonie; un traité qui le rappelle, le tranquilliſe dans ſes déſordres, l'apprivoiſe, quelque effarouché qu'il ſoit, & joigne à ſon autorité de nouvelles forces pour chaſſer l'infirmité; comme un bon athléte, aidé tant ſoit peu d'un ſecond, ſe défait aiſément de ſon adverſaire.

Il eſt donc eſſentiel de conſerver ſans altération le domicile de l'archée, & de ſçavoir entretenir cette juſte proportion entre les nerfs & les vaiſſeaux ſanguins, pour qu'ils ſe prêtent un mutuel ſecours. *Alterius ſic altera poſcit opem res* *, &c. Aide-moi, je t'aiderai.

Cet ordre établi par l'Auteur de la nature, ne peut être dérangé ſans un trouble univerſel, ou du moins conſidérable, de toute l'économie animale.

Il s'agit de voir quel nom, quelle

* Art. Poëtiq. v. 410 & 411.

cause & quels effets on peut donner à ce trouble; son nom est généralement reçu sous celui d'éréthisme. Voici la définition, qui reprend la cause & les effets.

Définition de l'éréthisme.

L'éréthisme, suivant l'étimologie du mot ἐρὶς *contention*, n'est que le procès que fait à la nature son ennemi, la mort, dont le nom, dans son origine, signifie la division, ou la dissolution des parties; de μείρω *divido*, je distribue, & rends à chaque principe les divers alliages d'un mixte, d'un composé; car elle n'est autre chose que la séparation & la desunion de toutes les parties alliées & confédérées du microcosme (qui est l'homme) pour le rendre au grand tout.

Cet éréthisme est un principe ennemi, un mauvais génie, un esprit litigieux, uniquement occupé à rompre en nous, pas à pas, ou tout à coup, l'intelligence qu'ont entr'elles les parties qui nous composent, lesquelles travaillant pour leur propre compte, suivent la loi qui leur est imposée, & forment, sans le sçavoir, l'harmonie

qui régne en nous, qui fait notre ſanté, notre bien-être, & nous rend dans ce doux équilibre, Rois de tout ce qui nous environne. *Nil divitiæ poterunt regales addere majus* *.

La cauſe premiere de cet éréthiſme, ou de ce principe de mort, ne peut avoir accès dans l'homme que par quelque impreſſion étrangere, occaſionnée, comme nous l'expliquerons ci-après, par une paſſion violente, par un air infecté, ou par les alimens qu'il reçoit.

Ces alimens mal aſſortis à nos tempéramens, ou corrompus par les circonſtances, ont altéré les canaux deſtinés aux ſucs nourriciers; l'irritation, tenſion, ou relâchement dans ces mêmes canaux ou fibres, en a interdit la vibration, telle qu'on la trouve dans une pendule; ce mouvement, comme vous le ſçavez, ſe nomme oſcillation.

Les fibres altérées refuſent aux liqueurs faites pour les arroſer, le paſſage les par canaux deſtinés à les recevoir; & par la difformité de leur configuration, ces fibres accordent plutôt l'en-

* Liv. I. Ep. 12. v. 6.

trée aux ſucs hétérogènes, qu'elles avoient coutume d'écarter & de ſégréger; d'où réſulte une meſintelligence dans les différens états du microcoſme.

Ces fibres une fois altérées, les ſucs bâtards qui les nourriſſent, empêchent à leur tour les fonctions du corps; cacophonie qui ſe manifeſte, & prend les noms des diverſes maladies qui nous aſſiégent, & qui toutes ſont autant de ſymptômes de l'érétiſme, qu'elles ſuivent comme l'ombre ſuit le corps.

Mrs Helvetius, Geoffroy, Hequet, ont parlé de cette boîte de Pandore, de cette ſource de tous les maux, contre laquelle nous avons trouvé l'unique remède, qui n'eſt pas ici l'eſpérance, mais le vrai coup d'archet, qui remet le tout à l'uniſſon, les fibres d'accord, & les ſucs dans leurs droits paternels.

Ce ſont les gouttes, eſſence, teinture, vertu philoſophique; c'eſt le calmant périarchique qui réconcilie avec nous le principe de l'harmonie, que l'on peut proprement ou figurément nommer l'archée. Les Chymiſtes emploient ce terme dans le ſens propre, pour marquer le feu deſtiné dans les entrailles de la terre, à cuire les métaux

& les minéraux, & pour alimenter le principe des végétaux; les Poëtes le peignent sous le nom de Demogorgon.

Hypocrate, & Vanhelmont après lui, se sert de ce nom d'Archée, pour désigner l'esprit, le principe qui fait agir toutes choses; l'un universel, dans l'univers; l'autre particulier, en nous; hôte de nos corps avant l'arrivée de l'ame, qu'il reçoit sous ses auspices. Le particulier est partie de l'universel; ce particulier est la couchette & le duvet, ou, si l'on veut, le point d'appui de notre ame; comme l'universel est censé par ces mêmes Philosophes, l'ame du monde.

Vanhelmont le suppose dans tous les corps animés, dans lesquels il préside à toutes les fonctions de la vie; il établissoit même un archée distribué, & particulier dans chaque viscere. Au reste, ce mot est tout Grec; archée, ἀρχὴ, principe & seigneurie.

Ce seroit bien là où se sont blousés les Poëtes Grecs; & c'est ici probablement la pierre d'achoppement où leurs disciples, les Matérialistes de nos jours, » ont attrapé leur estafilade, en pre-» nant martre pour renard, l'ombre

» pour le corps, l'archée pour l'ame.

Vous avez vû, Monſieur, la cauſe premiere de cet éréthiſme, de ce principe de mort, & vous avouerez qu'il ne peut avoir accès en nous que par quelque impreſſion étrangere, ſoit ou d'une paſſion violente, qui tient en arrêt l'archée, ſuſpend toutes ſes fonctions, & met dans les humeurs le trouble & la ſédition ; ou d'un air infecté qui répend ſes nuances dans toute notre nature ; ou des alimens, qui communiquent au chile la propriété de leurs principes, & qui, pour n'avoir pas été ſuffiſamment tranſmués dans les digeſtions, ont conſervé l'eſprit & les ſaveurs de leur eſpéce, & conſéquemment dérangé notre archée par la préſence d'un ſecond ; car il veut avoir une abſolue domination, & changer en notre nature tous les alimens. C'eſt pourquoi on doit amortir, & tuer le germe & le principe de vie des ſubſtances étrangeres, pour qu'elles prennent une vie nouvelle & moyenne en nous. Le pain ne doit pas nous donner la vie, mais la recevoir de notre archée ; auſſi, autant qu'il eſt poſſible, on ôte au

bled dont nous nous nourrissons, le levain végétant, ainsi qu'aux légumes, que l'on fait cuire pour qu'elles soient appropriées à l'estomac, & soumises plus aisément à l'acide de cette partie.

Il est aisé de voir que tous nos accidens n'arrivent que par la quantité des alimens, ou par leur qualité mal assortie à notre nature; car l'homme étoit né pour ne pas mourir, & n'avoit en lui qu'un principe de vie; mais depuis qu'il a pris les fruits de la terre, *quicumque terræ munere vescimur* *, leur quantité, leur qualité, le défaut d'apprêt, ont troublé l'archée. De ce trouble est né l'éréthisme, qui est une contraction générale ou particuliere des fibres, laquelle bouleverse leur oscillation, & fait que les sucs destinés à les arroser, sont arrêtés dans les petits canaux, dans les tuyaux capillaires, où elles se corrompent; d'où naît, & se reproduit de jour en jour, cette légion de maux, aujourd'hui cantonnée sur la terre, & qui nous assiége incessam-

* Liv. II. Od. 14. v. 10.

ment. *Macies & nova febrium terris incubuit cohors.* *

On peut voir à ce ſujet la thèſe ſoutenue en 1709, dans l'Ecole de Médecine, par M. Helvetius : Mrs Geoffroy & Hequet étoient de même ſentiment, & ont parlé ſur le même ton de l'érétiſme, auquel, pour aller à la ſource, il falloit trouver un remède, puiſque toutes les maladies n'en étoient qu'autant de rameaux. C'eſt ce que nous avons eu le bonheur de rencontrer dans la *teinture philoſophique*, dans le *calmant périarchique*, ami de ce premier principe, nommé par Hypocrate, comme je vous l'ai dit, l'ame du monde, parce qu'il le meut & l'anime; univerſel dans l'univers, & particulier; mais émané de l'univerſel dans chaque individu, qui le diſtribue à ſon tour dans chaque viſcere.

Vous venez, Monſieur, de voir que toutes les maladies ont leur ſource, & l'auront toujours, dans le trouble de l'archée du microcoſme, ou petit univers. En conſéquence, il faut que les remédes ſoient doux, & qu'ils agiſſent

* Liv. I. Od. 3. v. 30.

en léniſſant, ſtupéfiant, émouſſant le vif ſentiment de douleur, & que réuniſſant leurs forces au pouvoir de la nature, ils faſſent éclipſer la cauſe & les effets.

Si l'on eſt obligé d'avoir recours aux topiques, ils doivent tendre à la même fin, en pénétrant les chairs, & s'uniſſant à l'archée de la partie malade; il faut qu'ils calment ſes fougues & ſon agitation, qu'ils détendent & relâchent les fibres, qu'ils humectent & lavent les levains ou ſédimens étrangers, & qu'ils facilitent leur ſortie.

J'ai, Monſieur, cherché ces remédes dans la nature, & je les ai trouvés doués d'une parfaite analogie avec l'archée général & les archées particuliers; je les ai dégagés de leur hétérogénité, les ai tirés de leurs priſons, & débarraſſés de leurs liens. Selon les maladies ou l'inſtinct des parties affligées, j'ai joint différens véhicules, afin que portés aux lieux que je m'étois propoſé, ils rempliſſent la volonté de Dieu qui les a faits pour ces uſages divers. J'ai choiſi le tems, le lieu, médité l'état du malade, & ſuivant toujours pas à pas la doctrine d'Hypocrate, j'ai fait

ce dont vous avez été témoin, & que bien d'autres n'ont pu faire.

Combien de fois, Monsieur, avez-vous gémi sur l'aveuglement d'une partie de ceux qui professent la Médecine, avec si peu de talent, & qui décrient par ce moyen un si bel Art?

Je ne vous parle point ici des gens à talent, qui se reposant trop sur leur génie, ont le malheur de ne pas mieux réussir : on ne médite pas assez; on voit plusieurs malades, on n'a pas le tems de voir une seule maladie.

La Chirurgie, qui n'est pas équivoque ni conjecturale, tombe dans le même désordre, en suivant, ou l'exemple très imitable dans ce qu'il a de vicieux *, ou la pente commune & naturelle à tous les hommes.

L'ignorance, ou l'oubli des baumes, des emplâtres, des onguents merveilleux, pour s'attacher à l'amputation d'un membre, ce qui ne laisse que des

* *Exemplar vitiis imitabile.*

Hor. Liv. I. Ep. 19. v. 17.

invalides à l'Etat, est une autre source des maux qui nous accablent. Quand

ces hommes ouvriront-ils les yeux ſur les malheurs qui nous environnent, & qui pour la plupart ſont de leur fait ?

Je vous écris, Monſieur, de l'abondance du cœur, perſuadé que vous n'êtes pas eſclave des préjugés, ni homme à jurer *in verba magiſtri*, fût-il le plus grand maître du monde. Vous n'êtes étranger nulle part où ſe trouve la vérité; vous la cherchez par tout, & vous vous dites ſon hôte en quelque lieu que vous la rencontriez. *

Cette vérité, quelque part que vous vous trouviez, vous fait toucher au doigt & à l'œil, que les hommes qui ne ſont point à portée des ſecours de la Médecine, qu'ils ignorent, ne vivent pas moins que nous, qu'ils ſont à tout âge moins vieux; car dans votre Latin, *ſenex* n'eſt que *ſemi nex*, demi-mort : & ſi l'on veut rendre hommage à cette même vérité, l'on avouera que parmi ces gens, qu'à Paris on nomme barbares, il s'en trouve de beaucoup plus forts que parmi nous, & de plus avancés en âge : je ne dis pas, encore un coup, plus vieux, parce que, com-

* *Quomecumque rapit tempeſtas deferor hoſpes.*
Hor. Liv. I. Ep. I. v. 15.

me le cheval barbe, ils meurent ſans vieillir, & ſeulement pour obéir à la nature.

Maintenant, fertiles contrées, *
Sages mortels, peuples heureux,
Des Nations hyperborées
Plaignez l'aveuglement affreux;
Qui confondez avec la brute
Le héron caché ſous ſa hute,
Au ſeul *inſtinct* preſque réduit;
Parlez: quel eſt le moins barbare,
D'une *raiſon* qui vous égare,
Ou de l'*inſtinct* qui le conduit?

Je finis, Monſieur, en vous envoyant ce que vous m'avez demandé. Comme je vous écris de l'abondance du cœur, j'attends de vous pareil retour. Né, comme vous êtes, ſans préjugés; ami de la vérité, qui fait mon unique tréſor, j'aurai toujours lieu d'eſpérer d'être ami de vous, & d'en être éclairci dans la route périlleuſe que j'entreprends de me frayer.

J'ai l'honneur d'être, &c.

* *Rouſſeau, Ode à M. le Marquis de la Fare.*

*LETTRE que M. le Baron de VUOERDEN * m'a fait l'honneur de m'écrire, à l'occasion de plusieurs cures opérées sous ses yeux par la vertu de mes Gouttes philosophiques.*

JE vous tiens parole, Monsieur, & je vais vous rendre compte des expériences que j'ai fait de vos gouttes périarchiques, & sur moi, & sur d'autres.

J'en ai pris, comme vous le sçavez, en 1754; j'étois alors fatigué plus que de coutume d'une toux séche, dont je m'étois plaint dès mon enfance, & pour laquelle j'avois pris sans succès, & bouillon blanc, & bouillon de mou de veau, pour laquelle j'avois en vain mâché de la rhubarbe (car ma thoux tendoit à l'astme), & employé les tablettes de soufre. Il m'étoit impossible d'expectorer une pituite âcre & légere, dont je me plaignois de tout tems:

* M. le Baron de Vuoerden demeure rue de la Bucherie, près le petit pont de l'Hôtel-Dieu, dans une maison neuve qui fait le coin des petits dégrés.

quatre de vos gouttes prises le soir en me couchant, m'ont en trois ou quatre jours épaissi cette sérosité, que j'ai craché sans peine, & la cause cessant, l'effet a cessé; plus de pituite, plus de toux.

J'en ai pris aussi pour une espéce de goutte sciatique, dont je ne me ressens plus.

J'en ai pris de même pour deux contre-coups: au premier, je craignois de me faire saigner, parce que nous étions dans l'équinoxe. Je vous consultai; vous me dîtes que vos gouttes rendoient le sang fluide, & suppléoient à la saignée: j'en fis l'épreuve, & fus guéri sans autre secours. Au second contre-coup, je n'avois point d'équinoxe à craindre. Je me contentai cependant de prendre des gouttes pendant douze à quinze jours, & je m'en serois tenu là; mais plus par envie de voir mon sang, que par déférence aux avis de ceux qui vouloient que je m'en fisse tirer, je me fis saigner; & si ce détail ne vous ennuie pas, je vais vous apprendre les particularités de cette saignée.

On me tira du sang, en apparence

groſſier, épais, noir, échauffé; mais ayant fait placer les palettes dans un endroit temperé, & la ſéroſité s'en étant ſéparée, la partie rouge s'eſt trouvée d'une très-belle couleur, très-douce au toucher, & très-facile à s'ouvrir à la moindre impreſſion; la lymphe étoit auſſi très-belle, & d'un poids égal à la partie rameuſe du ſang.

Ce ſang reſta huit jours dans le même état; & comme vous m'aviez dit que vous qui preniez de vos gouttes, aviez quelquefois gardé votre ſang douze à quinze jours, ſans qu'il ſe trouvât ſujet à la putréfaction ordinaire au ſang, ſans qu'il ſe décomposât, & qu'il devînt vert ou couenneux, j'ai fait mettre le mien en lieu de ſûreté, & l'ai gardé juſqu'à ce que toute la lymphe ait été volatiliſée; alors il m'eſt reſté une pâte ſatinée, d'une bonne conſiſtance, & très-douce au toucher; ce que je ne puis attribuer qu'à vos gouttes périarchiques, qui perfectionnent les digeſtions, font un ſang parfait, qui fait à ſon tour le bien-être du corps.

Je me ſuis ſervi de ces gouttes pour la fiévre, qu'elles m'ont coupée, pour l'inſomnie, qu'elles m'ont chaſſée; en-

fin les croyant bonnes à tout, après m'être convaincu par moi-même qu'elles ne pouvoient nuire, j'en ai fait sur d'autres toutes les expériences qui se sont présentées, & que je vais vous citer.

Pour éviter tout embarras, je n'ai point employé d'autre véhicule que l'eau simple (ce qui me fait croire que les véhicules particuliers ne sont pas absolument nécessaires) point de saignée, ni de médecine préparative, enfin point d'autre précaution que de faire coucher le malade dès qu'il avoit pris ce remède.

En 1754, mon Perruquier nommé Simy, rue S. Jacques, entre la rue S. Dominique & la rue Hyacinthe, étoit, disoit-on, pulmonique, & n'avoit pas quinze jours à vivre; lui se plaignoit de ne point dormir, de n'avoir point d'appétit, de ne pouvoir ni tousser ni cracher sans des douleurs excessives; pour peu même qu'il respirât, il lui sembloit qu'il ressentoit un coup de couteau dans la poitrine: il regardoit enfin son mal comme incurable.

Le jour même qu'il me parla, deux heures après son souper je lui donnai, dans

dans un poiſſon d'eau tiéde, ſix gouttes de votre périarchique. Il me dit le lendemain : Monſieur, plus de coup de couteau, je reſpire, je touſſe, je crache. Deux jours après je lui donnai pareille doſe de vos gouttes, qui perfectionnerent ſa guériſon. Les forces, la couleur, lui revinrent : je n'ai plus, diſoit-il alors, qu'une maladie ; c'eſt qu'il faut que je déjeune trois fois pour une. Cet homme eſt exiſtant, & jouit d'une parfaite ſanté.

Peu de tems après, la femme de Philippe Buſſier, Compagnon Peintre, & Portier de M. du Ruiſſeau, Commiſſaire, rue de la Harpe, venoit, vers les dix heures du ſoir, d'être adminiſtrée : je demeurois dans la maiſon ; je ſuis ſurpris d'apprendre l'état critique de cette femme, que j'avois vû ſur pieds à midi.

Son mari, à qui je demande où étoient ſon Médecin & ſon Chirurgien, me dit : ils l'ont abandonnée, c'eſt une femme morte. La Sage-femme qui étoit là, me dit : elle vient de rendre un faux germe, elle perd tout ſon ſang, elle a la fièvre, & de grandes douleurs d'entrailles. Je mis ſix gouttes périarchiques

dans un verre d'eau tiéde, on les lui donne: je fais préparer un lavement d'eau ſimple, dans lequel je mets huit des mêmes gouttes, ajoutant, que l'on ſe hâte de le lui donner avant qu'elle s'endorme, car elle s'aſſoupiſſoit déjà. Pour arrêter ſa perte de ſang, je lui fis donner de la conſerve de roſes de Provins que j'avois.

Le lendemain matin, vers les neuf heures, je trouve une femme rétablie, qui me dit d'un air calme & tranquille, ſans vous, Monſieur, je ſerois morte. J'allois lui faire remarquer ce qu'elle avoit éprouvé: je le ſçai mieux que perſonne, me dit-elle, j'y étois; je n'ai goûté de ma vie un ſommeil ſi doux, c'étoit une eſpéce d'enchantement, au ſortir duquel je n'ai ſenti ni fiévre, ni mal de tête, ni douleur d'entrailles, ni perte de ſang; il ne me manque plus que des forces. Tout le voiſinage a été ſurpris de cette eſpéce de réſurrection.

Le ſieur de la Coupelle, Perruquier, rue des grands Auguſtins, avoit un de ſes Garçons nommé Fontaine, qui ne pouvoit ſe rétablir d'une maladie qui l'avoit retenu près de deux mois au lit; il avoit la tête enflée, plein de fluxions,

un dégoût univerſel, une langueur, une courbature, qui le mettoient hors d'état de travailler. Je lui donnai deux fois des gouttes périarchiques : la premiere le remit ſur pied ; la ſeconde le rétablit, & lui donna, comme à Simy cité ci-deſſus, un fort bon appétit. Au commencement de 1755, il prit ces gouttes, ſans depuis avoir eu beſoin des ſecours de la Médecine.

En Juillet 1755, M. le Fevre, quai de l'Horloge du Palais, avoit depuis huit jours une maladie qui devenoit ſérieuſe ; fiévre violente, entrailles échauffées, mal de tête, inſomnie ; on devoit le ſaigner. Je me trouvai chez lui dans ce moment : il eut aſſez de confiance en moi pour remettre la ſaignée au lendemain, & pour prendre de vos gouttes périarchiques. J'en mis cinq à ſix dans un verre d'eau tiéde, que je lui fis boire, & huit dans un lavement que l'on lui prépara. La potion avoit commencé de l'aſſoupir, le reméde acheva, & l'endormit juſqu au lendemain matin, que je le vis ; il me dit que ſon Chirurgien ſortoit, qu'il l'avoit trouvé ſans fiévre, ſans mal de tête, ſans aucune douleur, & qu'il lui

avoit dit : je ne comprens pas cela, je me ſerois cru très-heureux de vous avoir tiré dans trois mois d'une maladie auſſi compliquée. Je n'ai point oui dire qu'il ait été malade depuis.

Je ne citerai point ici toutes les perſonnes que j'ai guéries par vos gouttes, car j'en ſuis toujours muni ; & quand je trouve quelque infirme, je le guéris chemin faiſant : je me ſers pour tout véhicule d'eau pure, tiéde ou froide, au choix du malade ; je n'oppoſe à quelque maladie que ce ſoit, excepté les ulceres au poumon, que ces gouttes périarchiques.

Voici quelques guériſons récentes que je ne puis taire, quoiqu'il ne ſoit queſtion que de fluxions & de maux de dents. Ces bagatelles, en apparence, ſont les adjoints de maux ſérieux ; elles y menent, & je ne puis les ſupprimer : *Hæ nugæ ſeria ducunt in mala.*

Vers la fin de cette automne, dans la rue S. Jacques, entre celles de la Parcheminerie & de S. Severin, Collet, Maître Sculpteur, a, par vos gouttes philoſophiques que je lui ai données dans de l'eau ſimple, été guéri d'inſomnie, de courbature, de fluxion à la

tête, &, s'il faut le dire, d'un mal de dents, en mettant dans le creux de la dent malade un peu de cotton trempé de ces mêmes gouttes ; je dis guéri radicalement du soir au matin.

La fille du nommé Frion, Marchand de parasols, sur le pont au Change, à la tête noire, a été guérie de même de la même maladie, dans les premiers jours de Décembre 1757.

Au commencement de ce même mois on me dit que Madame Force, Marchande de tabac à l'hôtel de Bourgogne, rue des Marmouzets, étoit très-mal. Je demandai ce qu'elle avoit : la tête grosse comme un boisseau, me répondit-on, la fiévre avec redoublemens, une insomnie de plusieurs jours, les gencives enflées, un mal excessif à la tête, & sur-tout aux dents, enfin une légion de maux. Je lui donnai, comme aux autres ci-dessus, la potion, qu'elle prit devant moi, & le coton trempé, dont elle emplit le creux de sa dent : elle dormit jusqu'au matin, & l'abscès qui étoit dans la gencive, mûrit, & perça ; le soir de la même journée elle prit encore la potion, six gouttes dans de l'eau pure, & dormit si

parfaitement, qu'elle avoit le lendemain oublié tous ses maux, & qu'elle étoit sur pied comme quelqu'un qui n'auroit jamais été malade.

En 1755, j'ai guéri, à l'aide de ces gouttes, Boucharin, mon Menuisier, rue des Fossés S. Victor, vis-à-vis la Doctrine chrétienne, d'une fiévre de langueur, d'une rétention d'urine, & d'un mal de reins, qui le tenoient dans l'inaction & au lit depuis long-tems.

Je viens de tirer, par les gouttes philosophiques, Mylot, mon Boulanger, rue Galande, d'un état pire encore. J'ai guéri de même par ces gouttes, la femme de Goulard, Garçon Menuisier, rue S. Julien le Pauvre; elle étoit au lit avec une douleur presque universelle, de tête, de reins, de ventre, de côté, grosse de quatre mois, toute froissée d'être tombée le long des escaliers, du troisiéme au rez de chaussée. Elle a été guérie, comme les autres, avec la potion, suivie d'un lavement, dans lequel je fis mettre de vos gouttes. Cette cure est de vendredi 9 Décembre dernier. Je voulus la voir le lendemain; elle étoit à la Boucherie: le jour d'après, elle s'habilloit pour s'aller promener.

Je ſens, Monſieur, combien je ſuis long, & je me retiens, car je ne finirois pas ſi je voulois vous rendre un compte exact de toutes les guériſons que je me ſuis fait un plaiſir d'opérer par votre reméde ; j'aurois même lieu d'être honteux de la prolixité de ce détail, qui du premier coup d'œil ne me va pas, ſi je rougiſſois d'être utile à mes ſemblables, & ſi je ne m'étois fait un devoir & une loi de m'acquitter, autant qu'il eſt en moi, de ma parole, & de rendre, de tout mon pouvoir, hommage à la vérité.

On n'a jamais oui parler d'un reméde ſi prompt, ſi univerſel, ſi ſouverain, ſi ſimple : je vous félicite, Monſieur, de l'avoir trouvé ; c'eſt un tréſor pour l'humanité, & je ſouhaite, pour le bien de mes concitoyens, que ce reméde ſoit généralement connu.

Je ſuis, Monſieur, &c.

LE BARON DE VUOERDEN.

A Paris, le 15 *Décembre* 1757.

CERTIFICATS de plusieurs Malades guéris par les Gouttes philosophiques.

JE, soussigné, certifie qu'ayant eu un rhume considérable, j'ai eu recours à ce qu'il y a de plus célébre dans la Médecine & la Chirurgie, dont je déclarerai les noms si le cas le requiert; que j'ai été huit mois dans leurs mains, qu'ils m'ont traité convenablement, suivant l'aveu de l'Apothicaire qui m'a fourni les béchiques, locques & autres remédes convenables à ma maladie; que malgré leur vigilance & leurs soins, la maladie étant opiniâtre, je me suis trouvé au bout de dix-huit mois de façon que celui qui me traitoit, voyant que j'étois devenu asthmatique, me dit pour toute consolation, qu'il n'y avoit point de reméde à mon mal, & que l'on vivoit long-tems avec un asthme; d'ailleurs ma maladie avoit augmenté au point que j'étois maigri de moitié, & qu'il me prenoit des quintes si violentes que j'étouffois; ce qui m'obligeoit, malgré le froid qu'il faisoit dans

le tems, de me jetter en bas du lit, me trouvant suffoqué par la pituite & dans un état prêt de mourir. Enfin voyant que l'on m'avoit dit qu'il n'y avoit pas de reméde à mon mal, on me procura M. Raguet. Après l'avoir écouté, il me promit de faire tout ce qui dépendroit de lui pour me guérir. En effet, ayant usé de son reméde anodin, ou Gouttes philosophiques, je dormis tranquillement sept heures de suite; de maniere que ma femme attentive & surprise de voir un effet si surprenant (puisqu'il y avoit quatre mois que je ne dormois point, étant tourmenté à chaque instant par des quintes violentes, ayant resté pendant quinze nuits avec une chaise derriere le dos, ne pouvant point me coucher) à mon réveil, mon épouse me demanda comment je me trouvois; je lui répondis : fort bien. Je continuai avec succès le remède du Sr Raguet, que je regardois comme un homme divin. Je suivis avec exactitude ses avis (comme j'avois fait ci-devant ceux des autres), & en six semaines j'ai été radicalement guéri. Mon embonpoint est revenu, & depuis je n'ai senti aucune impression de ma maladie; de

façon que je ſuis obligé en mon ame & conſcience d'atteſter véritable tout ce qui eſt ci-deſſus, & le prouver, ſi beſoin eſt, par pluſieurs perſonnes qui ont vû mon état déplorable & ſuivi ma guériſon. Fait à Paris ce 25 Avril 1754.

Signé H. J. GAMOT, *Graveur du Roi en ſa Monnoie de Lille, Graveur ordinaire de la Ville, Ancien de ſa Communauté, Cour du Palais.*

AUTRE CERTIFICAT.

MOI Halin, Marchand Epicier-Apothicaire, demeurant rue & paroiſſe S. Jacques de la Boucherie, certifie que M. Raguet m'a guéri d'une fluxion de poitrine dans le mois de Juillet 1752, ave ſa ſeule Teinture philoſophique, qu'il m'a adminiſtrée pendant cinq jours dans beaucoup de délayans; & en conſéquence j'ai gardé chez moi de ce reméde, que j'ai toujours donné avec ſuccès dans les maladies chroniques; ce que je certifie être véritable. A Paris, ce 25 Avril 1754.

B. HALIN.

AUTRE CERTIFICAT.

JE soussigné, Hulot, Tourneur & Méchanicien du Roi, demeurant rue S. Eloi en la Cité, certifie à tous qu'il appartiendra, que le Sieur Raguet m'a guéri il y a trois ans d'un rhume négligé, dont il m'étoit resté une toux continuelle, laquelle a cessé par l'usage que j'ai fait de son reméde anodin philosophique, & ce en très-peu de tems. Je certifie de plus avoir guéri trois de mes enfans d'une coqueluche opiniâtre, & qui avoit résisté à tous les autres remédes, laquelle fut guérie en quatre à cinq jours par l'usage du même esprit philosophique. En foi de quoi je lui ai donné le présent, signé de ma main, pour lui servir ce que de raison. A Paris le 25 Avril 1754.

HULOT.

AUTRE CERTIFICAT.

JE soussigné, Pierre Poussin, Controlleur des Fermes du Roi au Pied-le Roi de la Douane de Paris, certifie que M. Raguet m'a guéri de la goutte aux pieds, remontée jusques dans les genoux, en huit jours, par les gouttes

philoſophiques qu'il m'a données ; ce qui m'a mis en état de vaquer aux fonctions de mon emploi, ſans m'être ſenti de douleurs, & ayant eu le repos ordinaire. En foi de quoi je lui ai délivré le préſent. A Paris, le 26 Avril 1754.

P. POUSSIN.

AUTRE CERTIFICAT.

MOI Flamant, Marchand Orfévre, rue S. Eloi, paroiſſe S. Pierre des Arcis, certifie que le Sieur Raguet m'a guéri de la goutte, ainſi que ma petite fille, qui ne pouvoit faire uſage de ſes jambes, à cauſe du même mal porté dans le genoux, & que nous fûmes guéris au bout de ſix jours. Quelque tems après ma ſervante fut attaquée d'un rhumatiſme univerſel, elle ne ſçavoit quelle ſituation tenir : elle fut guérie dans la nuit même, ainſi que nous, par l'uſage de l'eſprit philoſophique pris dans beaucoup d'eau commune. En foi de quoi j'ai ſigné le préſent certificat. A Paris, ce 26 Avril 1754.

FLAMANT.

AUTRE CERTIFICAT.

JE soussigné, Lorrillard, Marchand Lapidaire, Cour neuve du Palais, certifie que le Sieur Raguet a guéri mon épouse le huitiéme jour de sa couche, d'une fiévre violente & d'un transport au cerveau, avec l'anodin philosophique & la teinture d'argent, & ce dès la premiere prise, quoiqu'elle en ait continué l'usage une semaine; & que j'ai été guéri en deux jours, avec le même reméde, d'une toux & d'une fiévre qui ne me donnoient pas de relâche. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, ce 26 Avril 1754.

LORRILLARD.

AUTRE CERTIFICAT.

JE certifie avoir pris souvent, avec grand succès, l'anodin périarchique du Sieur Raguet, & que j'en ai fait faire usage à plusieurs de mes gens dans différentes maladies, comme fiévres, rhumatisme, douleur de poitrine, colique, & autres incommodités, qui en ont éprouvé les mêmes bontés,

Donné à Paris, ce 15 Janvier 1756.

Le Baron DE BEAUVAIS,
demeurant en ſon Hôtel, rue & près les Minimes.

AUTRE CERTIFICAT.

JE ſouſſigné, Docteur en Médecine, ancien Médecin Penſionnaire de la Vennerie du Roi, & Médecin de la Charité Royale de Verſailles, certifie avoir employé dans notre Hôpital, & ſous les yeux de M. le premier Médecin, dans différens cas, & donné à plus de deux cens malades, une préparation de Calmant du Sieur Raguet, Chirurgien expert pour les Hernies, reçu à S. Côme; & je puis aſſurer que ce remède a toujours merveilleuſement ſecondé mes intentions, ſoit que je l'aye donné comme ſimple Calmant à une doſe fort legere, ou que je l'aye donné comme narcotique, en l'employant à plus forte. Cette teinture ne laiſſe au réveil aucune ſtupeur, ni de ces eſpéces d'abſorbemens ou yvreſſes qui réſultent aſſez ordinairement des préparations de l'opium, quoique donné à propos & avec prudence; les

malades se réveillent comme du sommeil le plus naturel, avec une bouche fraîche & humectée, la peau relâchée & douce, & j'ai observé que les urines passoient toute la matinée avec une grande facilité, & qu'elles étoient d'une très-bonne coction; ce qui me fait souhaiter d'avoir toujours de ce reméde en ma disposition. A Versailles le 5 Mai 1756.

LE GAGNEUR.

AUTRE CERTIFICAT.

JE certifie avoir employé & employer encore à présent un reméde anodin de la composition du Sieur Raguet, Expert reçu à Saint Côme, pour différentes incommodités, & sur tout pour un asthme périodique, dont je me suis toujours bien trouvée; ce que je certifie véritable. A Paris, ce 12 Juin 1756.

Veuve TRENEAU,
rue Neuve S. Méderic, vis-à-vis la rue du Poirier.

AUTRE CERTIFICAT.

JE certifie avoir employé & fait usage d'un remède anodin périarchique de la composition de M. Raguet, dans une douleur violente de rhumatisme, dont je fus guéri dans la nuit même; & que j'ai aussi pris ce remède dans une douleur violente de cardialgie, de laquelle j'ai eu un soulagement aussi prompt que dans la maladie précédente, & qu'outre cela j'en ai vû plusieurs bons effets dans différens cas; ce que je certifie véritable. A Paris le 15 Mai 1757.

HECARD, *Bourgeois de Paris, demeurant au petit Hôtel de Charost, rue Montmartre.*

AUTRE CERTIFICAT.

JE ne puis assez louer le remède anodin que M. Raguet a donné à une personne de chez moi, qui depuis plus de deux ans étoit dans les mains d'un des grands Médecins de Paris, qui m'a cent fois dit le mal incurable,

qui étoit un rhumatisme répandu par tout son corps, & je vois tous les jours des effets merveilleux de ce bon & grand reméde. Je lui ai vû faire une pareille guérison, chez un de mes amis, à une femme qui depuis huit ans étoit comme impotante, & depuis deux ans ne pouvoit sortir de son lit : elle vit, & bénit sans cesse la bonté de ce reméde. Enfin je n'en puis trop dire sur un si grand reméde. En foi de quoi je rends avec plaisir justice à la vérité. A Paris, ce 29 Novembre 1757.

Le Comte DE FRANCIERE.

AUTRE CERTIFICAT.

JE certifie avoir été guérie par M. Raguet d'une maladie telle que je vais l'expliquer, dont il m'a traité pendant l'espace de six mois, après avoir usé de tous autres remédes & secours possibles, laquelle maladie fut déclarée desespérée.

Je tombai malade d'un coup de soleil, d'une pleurésie & d'une violente fiévre, étant enceinte, ce qui fut cause d'un accouchement devancé. J'ai des

graces à rendre à Dieu, de ce que l'enfant qui vint au monde ait pû vivre deux heures. La ſuite de cette couche fut auſſi la ſuite de la maladie, qui dura trois mois, & changea après en une ſorte de deſtruction & d'anéantiſſement. Je reſtai avec la peau ſéchée ſur les os, mes nerfs ſans facultés, plus d'apparence de chair; mes vaiſſeaux n'étoient que des filets imperceptibles, on ne me ſentoit point de pouls; je croyois avoir les poumons & le cœur deſſéché contre les côtes, par la difficulté étonnante que j'avois à reſpirer. Les ſecours que je recevois ne pouvoient que prolonger pour un peu le ſouffle de la vie, qui ſeul me reſtoit: au lieu du ſang, qui agit & fait ſon cours, il ſembloit que les eaux en avoient pris la place, dans le deſordre & la confuſion. Je ne mouchois point, je ſentois continuellement deſcendre de la tête une quantité d'eau par le goſier dans la poitrine, laquelle étant emplie, ſe vuidoit par la toux & les crachats, qui duroient ſouvent vingt-deux heures de ſuite; cet état de ſouffrances n'étoit pas même adouci par le ſommeil; les alimens, dont

j'étois insatiable, se tournoient en eau, qui ne passoit point, & ne faisoit qu'augmenter l'hydropisie. En ce tems on eut recours à M. Raguet; il y avoit six mois que j'étois malade. Toute effrayante que lui parut ma situation, il voulut bien m'entreprendre. Il m'encouragea à souffrir la ponction, me faisant espérer qu'elle seroit la seule; elle fut de seize pintes d'eau. En effet, le premier succès, après avoir usé de ses remédes pendant deux mois, fut que les eaux reprirent leur cours par la voie ordinaire; mon estomac devint capable de recevoir à profit la nourriture, peu à peu les maux se dissipoient, la chair & le sang prenoient leur place; le sommeil, la respiration & les forces ont rendu ma guérison parfaite, ainsi que ma reconnoissance pour M. Raguet, à qui je donne de bon cœur le présent certificat, après cinq ans du recouvrement de ma santé. A Paris, ce 20 Décembre 1757.

F^e. FRECOT.

CERTIFICAT de Madame Le Roy, Conseiller à la Cour des Monnoies, vieille rue du Temple, vis-à-vis le cul-de-sac d'Argenson.

JE, soussignée, certifie qu'il y a neuf années que je prends sans interruption les Gouttes de M. Raguet, deux fois par jour, ayant commencé par six gouttes. J'en prends actuellement douze gouttes matin & soir, ayant toujours trouvé que ce reméde me procuroit beaucoup de soulagement. A Paris, ce 21 Décembre 1757.

F^e^. LE ROY.

Certificat de Madame la Duchesse de Lorge.

NOUS, Duchesse de Lorge, certifions que le Calmant que débite le Sieur Raguet est très-bon pour appaiser les grandes douleurs, l'ayant vû éprouver plusieurs fois dans la cruelle maladie dont M. le Duc de Lorge continue d'être attaqué. En foi de quoi j'ai signé. A Chaillot, ce 26 Décembre 1757.

La Duchesse DE LORGE.

BREVET en faveur du Sr Raguet.

JEAN SENAC, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Médecin de Sa Majeſté, Surintendant général des Eaux, Bains & Fontaines minérales & médecinales du Royaume, &c. Le Sieur RAGUET nous ayant repréſenté qu'il poſſéde un Calmant qui n'a nul inconvénient de ceux qu'on reproche à l'opium; qu'il produit un état parfaitement tranquille plutôt que le ſommeil, & qu'il ne charge point la tête; que divers Médecins en ont vû les effets, & qu'en dernier lieu il a été donné avec ſuccès dans un Hôpital à plus de deux cens perſonnes, par le Médecin dudit Hôpital : Nous, ayant vérifié ces faits allégués, & connoiſſant la compoſition dudit Calmant, permettons audit Sr Raguet, en conſéquence de la Déliberation priſe & ſignée en notre Bureau de la Commiſſion royale de Médecine, aſſemblée le 30 Juin dernier, de compoſer, vendre & diſtribuer ce Calmant, ſur

les ordonnances des Médecins, dans Paris & l'étendue du Royaume, sans qu'il puisse, sous ce prétexte, vendre ni distribuer aucun autre reméde interne ou externe, à peine de nullité de la présente Permission, qu'il sera tenu de nous rapporter dans trois ans, à compter de ce jour, avec de nouveaux Certificats sur le succès de sondit reméde; le tout conformément aux Arrêts du Conseil, & nommément à celui du 10 Septembre 1754. En foi de quoi nous avons signé la présente Permission, à icelle fait apposer le sceau de nos armes, & contresigner par notre Secrétaire ordinaire. Donné à Versailles, le Roi y étant, le vingt-neuf Août mil sept cens cinquante-sept.

SENAC.

Et plus bas,

Par Mr. le premier
Médecin du Roi,

DEVAUX.